

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-374/SG/CG portant révocation d'un droit d'occupation provisoire

n° 71-374/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
10 mars 1971

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1971

Date du numéro
25 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le droit d'occupation provisoire de M. Dirir Omar sur une parcelle de terrain de 36 mètres carrés, faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Ambouli (titre foncier n° 770), et appartenant à l'Etat Français (Ministère des Armées, Armée de l'Air) est révoquée. L'Etat Français (Ministère des Armées, Armée de l'Air) reprend la parcelle de terrain visée à l'article 1°, libre de tous droits et de toutes charges